

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous les informations sur les dates d'inscriptions au Lycée Adrienne Bolland de Poissy (78300) pour **les classes de 1<sup>ères</sup> années de CAP, les 2<sup>ndes</sup> et les 1<sup>ères</sup> BAC PRO.**

Dans la mesure du possible, les familles peuvent imprimer et compléter un dossier d'inscription mis en pièces jointes sur la plateforme SIECLE. Le dossier sera aussi disponible sur place au lycée.

Les familles sont invitées à venir inscrire leur enfant officiellement sur les créneaux suivants :

**Le jeudi 27 juin de 08H30 à 19H00**

**Le vendredi 28 juin au 01 Juillet de 14h00 à 16h30 (Fermeture à 16H00)**

**(Il n'y aura pas d'autres dates)**

**Nous attirons l'attention sur l'importance de procéder à l'inscription administrative sur les jours indiqués.**

**En cas de non-inscription, la place prévue pour votre enfant sera automatiquement perdue et proposée à un autre élève inscrit sur la liste d'attente.**

**Les documents nécessaires à l'inscription sont :**

La fiche de renseignement complétée

3 photos d'identité récentes (nom et prénom au dos de chaque photo)

La fiche d'urgence complétée

L'Attestation droit à l'image

Une Photocopie des vaccins (uniquement pour les formations ASSP et AEPE)

Une Cotisation volontaire adhésion à la Maison des Lycéens (5euros en chèque ou espèces)

Un justificatif désignant l'autorité parentale en cas de divorce, séparation ou autre

**Pour les élèves demi-pensionnaires :**

Une attestation quotient familial CAF à télécharger sur le site <https://iledefrance.fr/equitables>

Ou une attestation de paiement de la CAF du dernier mois qui indique le quotient familial

1 RIB du responsable financier et un chèque de 50 euros à l'ordre de l'agent comptable du lycée Adrienne Bolland de Poissy (Nom et Prénom de l'élève lisible au dos du chèque).

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité en priorité.**

**L'inscription des élèves doit se faire en présence d'un représentant légal pour les mineurs.**

**Les documents à ramener le lundi 02/09/2024**

Un Relevé d'Identité Bancaire du représentant légal et ou de l'élève pour le paiement des allocations de stages.

Attestation d'assurance scolaire de l'année **2024-2025**

Une Photocopie Recto verso d'une pièce d'identité de votre enfant (classe à examen)

Nous vous remercions par avance de bien vouloir transmettre l'information aux familles dont l'enfant est affecté dans notre établissement.